

Règlement du Trail de la Dent du Chat

1 / Présentation :

Course à pied en milieu naturel qui se déroule à 95 % sur des chemins forestiers. Epreuve de course à pied d'endurance qui conjugue convivialité, beauté des paysages et âpreté de l'effort.

De courte, moyenne ou longue distance, le trail propose des dénivelés positifs comme négatifs importants.

2 / Les formules du Trail de la Dent du Chat :

- Le grand Trail de la Dent du Chat 25 km pour 1500 mètres de dénivelé positif et autant de négatif
- Le petit Trail de la Dent du Chat 13 km pour 820 mètres de dénivelé positif et autant de négatif
- Les deux parcours emprunteront 95 % de chemins et sentiers. Un balisage spécifique sera mis en place (rubalise et fléchage)
- Des points de ravitaillement solide et liquide seront mis en place à des endroits stratégiques du parcours.

Matériel obligatoire par coureur :

- Porte gourde ou camelback, tenue adaptée à l'activité, un dossard

3 / Sécurité :

- Un médecin urgentiste sera présent sur la course, ainsi qu'une équipe de la (protection civile ou croix rouge). Des équipes de pompiers spécialisés montagne seront postées aux endroits délicats.
- Le parcours sera ouvert et fermé par deux motos.
- Les croisements ou les passages sur le domaine public seront sécurisés par des signaleurs de l'organisation.

4 / Inscriptions :

L'inscription d'un coureur sera prise en considération uniquement si les conditions suivantes sont remplies :

- Etre âgé de plus de 18 ans
- Etre en mesure de présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique du trail
- S'acquitter du droit d'inscription fixé à 18 euros
- Les inscriptions doivent être envoyée à : Association 360 degrés, 303 rue des Bois 73000 Chambéry avant le 02 juillet, le cachet de la poste faisant foi.
- Les inscriptions sur place seront majorées de 5 euros

NB : Les licences sportives Triathlon, course à pied, ski de fond, et vtt seront acceptées

5 / Déroulement :

- Retrait des dossards à partir de 7h00 le dimanche 06 juillet
- Briefing 8h45
- Départ à 9h00 pour les deux parcours
- Premières arrivées du Petit Trail prévues à 10h30
- Premières arrivées du Grand Trail prévues à 11h30

- Remise des prix à 15h00

6/ Assurance :

- L'organisation sera couverte par une RC Organisateur.
- Les licenciés bénéficient des garanties en rapport avec leur licence sportive.
- Les autres participants devront s'assurer individuellement

7/ Protection de l'environnement :

- Le milieu dans lequel vous allez évoluer est sensible, c'est pourquoi nous vous demandons de le respecter.
- Ne coupez pas les sentiers, ne jetez pas vos déchets, restez courtois avec les autres utilisateurs.

8/ Conditions générales :

- Votre inscription est synonyme d'acceptation du présent règlement
- L'organisation se réserve le droit d'apporter toutes les modifications nécessaires à la bonne réalisation de l'épreuve.
- Votre inscription signifie que vous donnez le droit à l'organisation d'utiliser toutes les photos prises lors de la manifestation en particulier celles qui vous concernent directement. (si ce n'est pas le cas, prière de le mentionner sur le bulletin d'inscription).

9/ Limites de temps :

- La durée maximale pour boucler le Petit Trail de la Dent du Chat est de **3h00**
- La durée maximale pour boucler le Grand Trail de la Dent du Chat est de **5h00**

10/ Chronométrage :

- Le chronométrage sera assuré par l'organisation à l'aide d'un logiciel spécifique